

Compte rendu de la réunion du lundi 21 janvier 2020 (à destination des membres et des adhérents)

Membres présents : Christophe RABOT (Secrétaire CPPE), Éric GAUTRON (membre du BN en charge de l'Encadrement), Philippe BOROWCZAK, Karine GILLARD, Emmanuel PACHAUD-ESPINOZA, Valérie GRIMBERT

Membres excusés : Jean-Christophe BALSAN (Secrétaire adjoint), Bruno GASPARINI et Jean-Philippe BOUREL (membres du BN en charge de l'Encadrement), Christine BARZU, Emmanuelle BOYET, Françoise SERRES (suppléante), Jean-Pierre BARTOLI, Mickael SOLLARI, Thierry FAIVRE, Thierry LOURME, Valérie DEMARETZ, Yves HERBOUZE

La préparation de la réunion a été quelque contrariée compte tenu des absences excusées ces derniers jours. Dans la mesure du possible, le Secrétaire remercie les camarades de la CPPE de communiquer leurs présences/absences dans les meilleurs délais.

- ❖ Présentation d'Emmanuel, nouveau membre de la CPPE (candidature validée lors de notre dernier Conseil national), tour de table
- ❖ Point de situation et échanges autour de l'actualité - intervention d'Éric GAUTRON et échanges avec les membres de la CPPE
- ✓ Le sujet d'actualité est le « projet de réforme des retraites » et le titre 4 vient modifier l'organisation de la Sécurité sociale en fusionnant les CARSAT et les Institutions de retraites complémentaires (IRC-la Branche vieillesse des MSA en fait partie) et en supprimant l'existence de la CNAV. Au total ce sont 18000 ETP qui sont concernés par la suppression de la branche retraite de la Sécurité sociale.
Pour la CPPE c'est inacceptable, elle invite tous les adhérents du SNFOCOS et tous les Cadres de l'Institution à se mobiliser, notamment lors de la grève du vendredi 24 janvier. Nous sommes tous concernés !
Le SNFOCOS a déjà diffusé un certain nombre d'informations via la LM et vient de lancer une pétition nationale à ce sujet.
Par ailleurs le SNFOCOS a organisé une Intersyndicale à la Michodière pour organiser une riposte lors de la mobilisation du 22 au 24 janvier, la CFDT et la CFTC n'ayant pas souhaité y participer !
- ✓ Retour sur la dernière RPN Salaires = nouvelle année blanche ! (cf. LM...)
- ✓ « Négociations Classification » (annulation de la dernière réunion 2019 par l'Ucanss afin de lui « permettre de prendre plus de temps avec les Caisses nationales »).
Des niveaux de Cadres sont encore déclassés, ce qui reste inacceptable en l'état et les revendications du SNFOCOS sont encore des lignes rouges pour l'Employeur !
L'Employeur va devoir trouver un ou plusieurs signataires d'ici cet été s'il veut mettre en œuvre ce projet avant la fin 2020 (Organisations syndicales représentatives pour signer : FO, CGT, CFDT)

Une réflexion sera engagée au sein de la CPPE sur le point de négociation proposé par l'Employeur pour élargir les bénéficiaires de la Prime de résultat lorsque celui-ci sera sur la table des négociations.

Le SNFOCOS n'est pas demandeur, il reste fidèle à la Résolution générale et à celle de la CPPE votées en Congrès. Le débat au sein de la CPPE permettra d'apporter notre éclairage à nos instances afin de se positionner au mieux sur ce sujet.

La prochaine RPN plénière consacrée à la Classification est programmée par l'Ucanss le 28 janvier

- ❖ Organisation et livrables pour la prochaine journée nationale des Cadres organisée par le SNFOCOS autour de la thématique « défense d'un management porteur de valeurs »
A ce jour aucune date n'a pu être fixée du fait du contexte national.
Le livrable produit par la CPPE est joint en PJ

- ❖ Fiches thématiques à disposition des représentants SNFOCOS : un nouveau thème est à définir
Choix de thèmes en réflexion :
 - Le dispositif de « forfait jours » pour les Cadres (=> thème retenu pour notre prochaine fiche)Autre thématique pouvant être réalisée ensuite : fiche thématique à destination des représentants du SNFOCOS (élu, DS, Secrétaire, Trésoriers, Délégués régionaux...)

Le Secrétaire communique la dernière mouture de la fiche validée sur la Mobilité géographique/fonctionnelle aux nouveaux membres de la CPPE (cf. PJ), ainsi qu'à notre Secrétaire général pour validation par nos instances.

- ❖ **Agenda** : prochaine réunion de la CPPE le mardi 17 mars 2020 à 10h
Thématique principale : préparation de l'intervention de la CPPE sur les valeurs du Cadre lors de la « journée nationale SNFOCOS Cadre ».

Le secrétaire de la CPPE

Christophe Rabot

Siège Social : 2, Rue de la Michodière - 75002 PARIS - Tél 01.47.42.31.23

SNFOCOS, 2, rue de la Michodière 75002 PARIS

